



Semestrialisation

Odile Deverne

La semestrialisation est une pomme de discorde en salle des professeurs; nous avons donc besoin d'un texte clair en direction de la profession mais aussi en direction de Darcos à qui nous devons signifier clairement notre refus de la semestrialisation.

Pour ce qui est de la semestrialisation des enseignements, nous sommes satisfaits de la nouvelle orientation du texte suite à la commission mais nous souhaitons aller jusqu'au bout de la démarche et remplacer « comme mode d'organisation du lycée » par « quels qu'ils soient »; en effet, la formulation précédente pourrait laisser une porte ouverte à la semestrialisation des options.

Pour ce qui est du découpage de l'année scolaire en semestres plutôt qu'en trimestres, nous ne comprenons pas la nécessité des deux premières phrase et notamment de la deuxième (« le Snes dénonce l'amalgame modularisation/semestrialisation »); en effet, sauf à vouloir retenir l'une des deux propositions- modularisation ou semestrialisation, elle est inutile. Ensuite, nous trouvons que la formulation proposée manque de clarté : « dans le contexte actuel » pourrait laisser supposer que dans un autre contexte, la réflexion sur la semestrialisation serait pertinente. Nous souhaitons transformer la phrase ainsi : « Le Snes rejette le découpage scolaire de l'année en semestres plutôt qu'en trimestres ».

Afin de clarifier le texte, nous demandons l'ajout suivant : « Le Snes refuse toute forme de semestrialisation (organisation des enseignements, organisation administrative....) ». Et nous tenons à nos points de suspension afin de fermer la porte à toute semestrialisation puisqu'elle a été refusée clairement par la profession avec la réforme Darcos.